

DÉPARTEMENT d'INDRE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT DE TOURS
CANTON D'AMBOISE
COMMUNE D'AMBOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

MAIRIE D'AMBOISE
URBANISME

- 3 JUIL. 2015

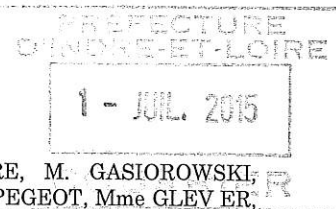
ARRIVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
23 JUI 2015
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AMBOISE

Séance ordinaire du vingt trois juin deux mille quinze
(23 juin 2015)

Délibération n°15-64

OBJET : AVIS SUR L'ARRET DU PROJET
DU P.L.U. DE NAZELLES NEGRON



Étaient présents : M. GUYON, Mme GAUDRON, M. GAUDION, Mme ALEXANDRE, M. GASIOROWSKI, Mme CHAUVELIN, M. RAVIER, Mme LATAPY, Mme COLLET, M. CADÉ, M. MICHEL, M. PEGEOT, Mme GLÉYER, Mme GRILLET, M. BERDON, Mme VENHARD, M. VERNE, M. LEVRET, Mme LAUNAY, M. DEGENNE, Mme SANTACANA, Mme REGNIER, Mme DE PRETTO, Mme LEBLOND, M. LEVEAU, M. BOUTARD, Mme GUERLAIS, Mme MOUSSET, Mme SAULAS DALBY (absente à partir de 21 h), M. GALLAND, M. NORGUET
Absents Excusés : M. DURAN a donné pouvoir à M. GAUDION, M. BOUCHEKIOUA a donné pouvoir à M. BOUTARD
Secrétaire de Séance : Madame Véziane LEBLOND

Le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, le 16 Juin 2015 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian GUYON, Maire d'Amboise.

Par délibération en date du 26 mars 2015, la commune de Nazelles-Négron a arrêté son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le dossier a été transmis en Mairie d'Amboise le 14 avril dernier. La Ville a 3 mois pour donner son avis, conformément aux dispositions de l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, en sa qualité de commune limitrophe.

La commune de Nazelles-Négron voit depuis plusieurs années sa population vieillir, ses effectifs scolaires à la baisse et la diminution de création de logements (12,45 logements/an) car les terrains ne sont pas disponibles et en zone inondable.

Elle a pour projet :

- Une croissance démographique de 1 %, soit 3 930 habitants d'ici 10 ans et donc le besoin de créer environ 310 logements
- Une urbanisation modérée par le renouvellement urbain, la mixité des formes d'habitat et sociale
- La création d'un cœur de quartier à Vilvent
- La liaison entre elles des zones de centralités et de polarités,
- La revitalisation du tissu économique local.

Huit Orientations d'Aménagement et de Programmation sont prévues sur la commune :

- Quatre sur le quartier de Vilvent dans un but de densification des dents creuses avec des aménagements propres à chacun,
- L'aménagement de l'ancienne ZAC des Pas d'Ane avec la création de 200 logements,
- La zone d'activités Saint Maurice (définition des axes d'orientation de construction),
- La mise en valeur du Château de Perreux avec la création de deux zones liées à des projets touristiques,
- La gestion économique de la ressource en eau.

D'une manière générale, le PLU diminue ses zones urbaines (surdimensionnées au Plan d'Occupation des Sols), optimise son foncier et réduit la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Après lecture du document, il n'est pas fait état de remarques particulières.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Accepte de donner un avis favorable à l'arrêt du projet du PLU de la commune de Nazelles-Négron.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
par le Maire d'AMBOISE
- Transmission Sous-Prefecture
le 29 juin 2015
- Publication en Mairie
le 29 juin 2015



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire d'Amboise
Christian GUYON